

Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: assistance technique

2019/2036(BUD) - 06/09/2019 - Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture

La commission des budgets a adopté le rapport de Bogdan RZOCA (ECR, PL) sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en vue de l'octroi, à l'initiative de la Commission, d'un montant de 610.000 euros en crédits d'engagement et de paiement pour l'assistance technique.

Les députés ont rappelé que l'Union a mis en place des instruments législatifs et budgétaires pour apporter un soutien supplémentaire aux travailleurs qui souffrent des conséquences de modifications majeures de la structure du commerce mondial ou de la crise financière et économique mondiale et pour faciliter leur réintégration nécessaire et rapide sur le marché du travail.

Le montant proposé de 610.000 EUR correspond à environ 0,35 % du budget annuel maximal disponible pour le FEM en 2019.

Une fois de plus, les députés ont rappelé l'importance d'un site web consacré au FEM qui soit accessible à tous les citoyens de l'Union. Ils ont pris note de l'intention de la Commission d'investir 190.000 EUR du budget disponible au titre de l'appui administratif et technique pour la tenue de deux réunions du groupe d'experts des personnes de contact du FEM (un représentant par État membre) et de deux séminaires avec la participation des organismes de mise en œuvre du FEM et des partenaires sociaux.

La Commission est invitée à continuer à inviter systématiquement le Parlement à ces réunions et séminaires, conformément aux dispositions pertinentes de l'accord-cadre sur les relations entre le Parlement et la Commission.

Les députés ont souligné la nécessité d'améliorer encore l'interaction entre toutes les parties concernées par les demandes du FEM, en particulier les partenaires sociaux et les parties prenantes aux niveaux régional et local, afin de créer autant de synergies que possible. Ils se sont félicités du lancement en temps voulu de l'évaluation ex post, pour laquelle la Commission entend investir 300.000 EUR du budget disponible.

Enfin, les députés ont invité le Parlement européen à approuver la décision annexée à la présente résolution et à prévoir la mobilisation de 610.000 EUR en crédits d'engagement et de paiement du FEM dans le cadre du budget de l'UE pour l'exercice 2019.